

Accompagnement social individuel pour seniors

Prestations genevoises 2025

En juin 2025, la [Plateforme du réseau seniors Genève](#) a lancé un nouveau format de rencontre du réseau sous forme de Speed Meeting annuel. Cette première édition a été dédiée aux prestations d'accompagnement social individuel pour les personnes âgées. Le but de la rencontre était de faire connaître les structures membres de la Plateforme qui proposent de telles prestations aux seniors vivant dans le canton de Genève. À la suite de cette démarche, qui a rencontré un vif succès, la Plateforme met à disposition ce répertoire, sur la base des informations fournies directement par les structures respectives. Il s'adresse à tout professionnel socio-sanitaire et plus largement au public concerné.

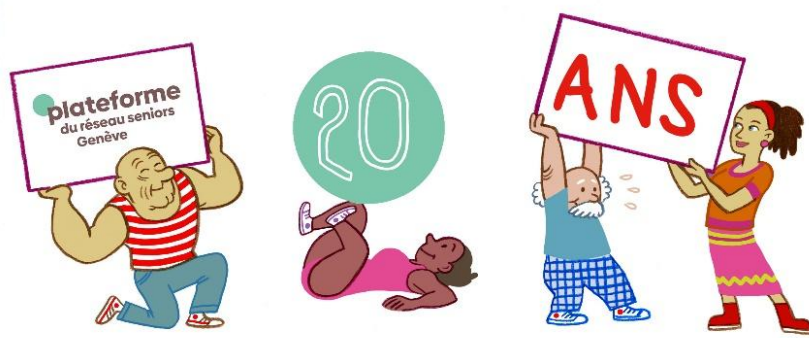




Table des matières

1. Accompagnement social individuel dans les communes genevoises	3
2. Aide aux Français de Suisse	3
3. Association pour le bien des aveugles et Malvoyants (ABA-CIR)	4
4. AVIVO genève	5
5. Centre de contact suisses-immigrés (CCSI)	6
6. Comptabilis Fiduciaire de l'économie sociale et solidaire	7
7. Dôme Seniors	8
8. EPER – Âge et migration	9
9. Fondation Appuis aux Aînés	10
10. Hôpitaux Universitaires de Genève – Service social	11
11. IMAD – assistantes sociales	12
12. Insieme Genève	13
13. La Carte blanche	14
14. Pro Senectute Genève	15



1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUEL DANS LES COMMUNES GENEVOISES

Aujourd'hui, les 45 communes genevoises offrent un accompagnement social individuel aux personnes résidant sur le territoire, notamment aux personnes âgées. Cet accompagnement est assuré soit par le service social de la commune, soit par une structure externe mandatée à cet effet. Une grande partie des communes ont conclu une convention avec Pro Senectute Genève, qui prend en charge la totalité ou une partie de leur consultation sociale. Pro Senectute a créé une cartographie complète qui donne accès aux 45 formes d'accompagnement social communal : <https://conventions.ge.prosenectute.ch/>

2. AIDE AUX FRANÇAIS DE SUISSE

Coordonnées

Aide aux Français de Suisse
Case postale 2087 / 1211 Genève 2
022 810 36 44
a.f.d.s@bluewin.ch
<https://aideauxfrancaisdesuisse.ch/>

Publics-cibles

Personnes de nationalité française ou double nationale, de tout âge, domiciliées en Suisse, avec ou sans prestations complémentaires fédérales ou cantonales.

Conditions d'accès aux prestations

- Être de nationalité française
- Être domicilié sur le territoire suisse
- Pour l'accompagnement financier : prise en compte des revenus et de la fortune

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

L'accompagnement de l'Aide aux Français de Suisse se situe autour de deux axes : administratif et financier.

- **Aide administrative** pour démarches telles que : demande de prestations complémentaires fédérales/cantonales ; questions et démarches diverses en lien avec la vie courante et les différentes administrations (caisses de retraite, caisses d'assurance maladie, administration fiscale, régie, etc.).
- **Aides financières** ponctuelles ou temporaires (lors de transitions de vie par exemple) ou aides financières régulières (lors de revenus insuffisants) : prise en charge de factures de primes d'assurance maladie, SIG, téléphone, loyer, etc. ; participation au renouvellement d'appareils électroménagers, pour des budgets vacances et cure, pour des frais de vétérinaire ; participation à des frais médicaux non couverts ; remise de bons alimentaires Coop ou Migros.



3. ASSOCIATION POUR LE BIEN DES AVEUGLES ET MALVOYANTS (ABA-CIR)

Coordonnées

Centre d'information et de réadaptation (CIR)
Route du Vallon 18 / 1224 Chêne-Bougeries
022 349 10 64
info@abage.ch
<http://www.abage.ch>

Publics-cibles

Toute personne, quel que soit son âge, de la naissance à plus de 100 ans vivant avec un déficit visuel peut s'adresser à l'ABA-CIR. Il en va de même pour l'entourage proche et professionnel ainsi que tout organisme et institution souhaitant obtenir des informations et/ou bénéficier d'interventions visant à favoriser l'inclusion des personnes malvoyantes et aveugles.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

- Critères administratifs : résidence ou activité sur le canton de Genève
- Critères ophtalmiques : certificat médical, attestation d'une malvoyance (légère, modérée, sévère ou cécité).

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

L'accompagnement social individuel d'ABA-CIR s'inscrit dans le cadre du projet de réadaptation, élaboré en partenariat avec la personne concernée. Il prend en compte ses ressources personnelles, celles de son entourage ainsi que du réseau professionnel. Les interventions sont principalement réalisées à domicile, mais peuvent également avoir lieu dans les locaux de l'ABA-CIR.

- **Faire valoir les droits** Soutien et suivi des démarches auprès des assurances pour faire valoir les droits des personnes, en tenant compte du cadre légal applicable, qu'il soit en lien ou non avec la déficience visuelle : annonce du déficit visuel, demande et suivi des prestations telles que moyens auxiliaires, allocation pour impotent, prestations complémentaires.
- **Soutien financier** Soutien selon les situations pour préserver l'équilibre financier du budget en raison notamment de frais supplémentaires liés à l'atteinte visuelle non pris en charge par les assurances : établissement de budget, évaluation financière et demande de fonds.
- **Soutien à la gestion administrative** Soutien et suivi ponctuel ou courant pour assurer le respect des obligations légales et contractuelles tout en tenant compte des besoins spécifiques liés à la déficience visuelle : tri, traitement, classement du courrier, documents administratifs, préparation des paiements, envoi frais médicaux, correspondances diverses, etc.
- **Maintien à domicile** Soutien et suivi dans les démarches nécessaires pour l'obtention des prestations d'encadrement à domicile des services spécialisés du domaine du déficit visuel ainsi que du réseau médico-social : repas à domicile, introduction d'un bénévole, activités adaptées ou non au déficit visuel. Accompagnement dans les démarches liées à l'entrée en EMS si nécessaire : visite, inscription.
- **Soutien psychosocial** Soutien à la personne ou à sa famille dans le processus d'acceptation de la déficience visuelle et ses diverses répercussions. Collaboration avec l'association Trajectoires pour des consultations psychologiques selon conditions.



4. AVIVO GENÈVE

Coordonnées

AVIVO Genève – Office social
Rue de Lyon 97 / 1203 Genève
022 329 14 28
infosociale@avivo.ch
<https://avivo.ch/>

Publics-cibles

Personnes en âge AVS, personnes pré-retraitées ou bénéficiaires de rentes d'invalidité.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Être membre de l'AVIVO Genève.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Retraite** Conseils pour comprendre et optimiser les prestations de retraite.
- **Prestations complémentaires** Comprendre et activer les aides et revenus qui pourraient compléter les rentes, mise à jour des dossiers, révisions périodiques et oppositions selon les situations.
- **Fiscalité** Aide pour remplir les déclarations d'impôts et vérifier les taxations.
- **Succession** Accompagnement dans les démarches relatives à la succession afin de soutenir administrativement les membres d'AVIVO Genève.
- **Assurance maladie** Explication des droits concernant l'assurance-maladie et les subsides ; conseils sur les meilleures options personnalisées.
- **Demande de fonds** Recherche de fonds ou d'autres soutiens financiers nécessaires à la personne, selon des critères définis.
- **Aide au départ à l'étranger**
- **Aide au retour en Suisse**
- **Informations diverses** Conseils en lien avec le domaine d'activité de l'Office social : successions, curatelle, mandats pour cause d'incapacité, assurances sociales, logement, etc.



5. CENTRE DE CONTACT SUISSES-IMMIGRÉS (CCSI)

Coordonnées

Permanence d'accueil CCSI

Route des Acacias 25/ 1227 Les Acacias
(4e étage, entrée sur le côté de l'immeuble)
022 304 48 60

Assistants sociales CCSI

Sandra Garlejo Duque sgarlejo@ccsi.ch

Catherine Lack clack@ccsi.ch

<https://ccsi.ch/>

Publics-cibles

Personnes âgées migrantes, approchant ou ayant atteint l'âge de la retraite (AVS), avec ou sans permis de séjour.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Les démarches entreprises peuvent varier selon la situation personnelle de l'utilisateur. Pour bénéficier d'un suivi administratif, la personne doit avoir des besoins concrets en lien avec l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS).

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

Une fois le suivi établi, l'accompagnement couvre un large éventail de démarches administratives :

- **Démarches administratives** Demande de rente AVS en Suisse et à l'étranger, prestations complémentaires (PC AVS), deuxième pilier (LPP), aides financières ponctuelles, impôts, assurance-maladie, logement, etc.
- **Accompagnement aux personnes dont la santé est atteinte**, notamment dans le cadre des démarches liées à l'assurance-invalidité (AI). Lorsque les personnes accompagnées atteignent l'âge de la retraite, le suivi est maintenu.
- **Séances d'information multilingues** sur le fonctionnement de l'AVS. Ces séances sont ouvertes à toutes et tous, y compris aux personnes qui ne sont pas suivies directement par le CCSI.
- **Dispositif d'accompagnement destiné aux personnes récemment régularisées**, dans le cadre de la procédure post-Papyrus et en collaboration avec d'autres partenaires du réseau genevois. L'objectif du dispositif est d'informer les personnes concernées sur leurs droits et obligations en matière d'assurances sociales, de logement, de fiscalité, de prestations sociales, etc. Les personnes migrantes approchant ou ayant atteint l'âge de l'AVS peuvent également bénéficier de ce dispositif.



6. COMPTABILIS FIDUCIAIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coordonnées

Comptabilis

Route des Jeunes 9 / 1227 Les Acacias - 3ème étage
022 566 73 87

Carmen Costoya carmen.costoya@comptabilis.ch

Sandra Perna sandra.perna@comptabilis.ch

<https://comptabilis.ch/>

Publics-cibles

Personnes âgées et/ou vulnérables de classe moyenne, nécessitant un suivi fiduciaire.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

- Prestations payantes à tarif accessible.
- Personnes domiciliées sur le Canton de Genève.
- Soutien des proches aidants souhaité.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Gestion administrative régulière** Courrier, paiements, demandes de remboursement aux assurances, établissement de budget, comptabilité personnelle, représentation administrative vis-à-vis des tiers.
- **Conseils et suivi spécifiques lors de transition de vie** Départ à la retraite, retour d'hospitalisation, entrée en EMS, décès, successions, endettement.
- **Thématiques fiscales** Déclaration fiscale, conseils, simulation fiscale, négociations avec l'administration fiscale cantonale. Carmen Costoya est mandataire agréé par le Tribunal de la Protection de l'Adulte et de l'Enfant, pour les mandats relatifs aux personnes âgées.



7. DÔME SENIORS

Coordonnées

Dôme Seniors
Boulevard James-Fazy 13 / 1201 Genève (1er étage)
079 701 59 60 (LU-VE 9h-11h et 14h-16h)
info@domeseniors.ch
<https://www.domeseniors.ch/contact.html>

Publics-cibles

Personnes en âge AVS souffrant de solitude et/ou ayant besoin d'un accompagnement administratif mensuel ou d'une assistance sociale.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

- Être en âge AVS, résider dans le canton de Genève, être suisse ou au bénéfice d'un permis C/B.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Service d'aide contre l'isolement (ACI)** Visite hebdomadaire bénévole de 1h30 environ, au domicile de la personne âgée isolée pour partager un moment convivial, créer un contact humain, essayer d'intégrer la personne âgée dans la vie de son quartier.
- **Service d'aide administrative à domicile (DOM)** En toute confidentialité, accompagner la personne à domicile dans toutes les démarches administratives : compréhension de documents, tri et classement du courrier, démarches, paiements mensuels, etc.
- **Service d'assistance sociale (AS)** Conseil, aide et soutien pour l'entrée en EMS, la transition du logement, demande de fonds, soutien au budget, directives anticipées, droit aux prestations complémentaires ou à une allocation pour impotent, démarche auprès des assurances sociales et/ou le réseau santé-social, aide aux impôts, toutes les démarches après décès (ex : l'annulation des contrats et abonnements, mise en contact avec un notaire, un fiduciaire ou encore, des agents immobiliers, etc.).



8. EPER – ÂGE ET MIGRATION

Coordonnées

EPER – Âge et Migration
Rue de l'Orangerie 1 / 1202 Genève

Elma Hadžikadunić
Responsable programme
+41 78 684 27 30

Luljeta Hajzeraj
Français, albanais, bosnien/croate/serbe
+41 77 498 35 70

Jessica Francisco
Français, portugais, espagnol, italien, anglais
+41 79 392 66 31

<https://www.eper.ch/age-et-migration>

Publics-cibles

Personnes de 55 ans et plus issues de la migration, sans distinction de genre ou de statut de séjour, résidant dans le canton de Genève.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Résider dans le canton de Genève.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

Suivis individualisés : écoute active, analyse globale de la situation avec une attention particulière sur les enjeux liés au parcours migratoire et suivi de la personne. Si nécessaire, identification de l'acteur du réseau socio-sanitaire genevois référent en fonction des besoins identifiés et mise en lien (accompagnement) pour une prise en charge adéquate. Les thématiques principales des suivis sont :

- Préparation à la retraite (demande de rente AVS, regroupement d'avoirs LPP, demande de prestations complémentaires, demande de rentes étrangères, exportation des rentes, etc.)
- La retraite à l'étranger ou le retour au pays d'origine (conseil sur la préparation, accompagnement dans les différentes démarches en vue d'un départ définitif, etc.)
- Assurances sociales (accident, invalidité, maladie, etc.)
- Demande de différentes aides pour assurer la dignité des seniors issus de la migration

Le programme Âge et Migration accompagne également les personnes qui rencontrent des ruptures en fin de carrière professionnelle (accident, maladie, licenciement, etc.) et qui sont confrontées au monde des assurances sociales sans les connaître.

Les collaboratrices et collaborateurs facilitent l'accès aux droits sociaux et se chargent de la coordination interinstitutionnelle.



9. FONDATION APPUIS AUX AÎNÉS

Coordonnées

Fondation Appui aux Aînés
Boulevard Carl-Vogt 8 / 1206 Genève
022 840 49 99
info@appuis-aines.ch
www.appuis-aines.ch

Publics-cibles

- Personnes retraitées ou en pré-retraite habitant le canton de Genève et rencontrant des difficultés.
- Résidents des EMS genevois.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Être à la retraite ou en pré-retraite, résidant dans le Canton de Genève et ayant un besoin d'accompagnement social individuel, mais n'étant pas suivies auprès d'un autre service social.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Suivi psycho-social** Écoute active et empathique, accompagnement social.
- **Aide administrative** Vérification et activation des droits aux prestations sociales (PC, API, allocation de la Ville de Genève, etc.), information sociale, gestion des frais médicaux et de l'administratif, aide à la rédaction de divers courriers, aide à la gestion budgétaire et au désendettement, soutien à la recherche d'un logement, etc.
- **Aide financière** Aide à la constitution d'un dossier de demande de don, Bons Migros (aide d'urgence).
- **Permanence Ukraine** Délivrance d'une attestation des Colis du cœur pour les Ukrainiens retraités titulaires d'un permis S (âge de référence suisse).
- **Rendez-vous ponctuels à domicile** Si la personne a besoin d'une aide administrative mensuelle, la fondation réoriente vers un autre service, sauf exception, du fait des possibilités limitées de l'équipe.



10. HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE – SERVICE SOCIAL

Coordonnées

Service social HUG

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4 / 1211 Genève 14

service-social@hug.ch

<https://www.hug.ch/pluriprofessionnels-sante/assistants-sociaux>

Frédéric Michel, assistant social coordinateur des pratiques professionnelles

079 553 92 80 – frederic.michel@hug.ch

Flore Vannier, responsable de secteur au service social, Département de réadaptation et gériatrie

079 553 27 05 – flore.vannier@hug.ch

Publics-cibles

Personnes âgées hospitalisées ou suivies en ambulatoire.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Être hospitalisé ou suivi en ambulatoire.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

Le suivi peut être initié à la demande du patient, de sa famille ou de l'équipe soignante. L'objectif est de soutenir les personnes dans les moments charnières de leur parcours de santé, souvent synonymes de grandes fragilités personnelles, sociales et administratives. Le mandat n'est effectif qu'en cas d'hospitalisation, de suivi ambulatoire ou auprès des médecins de l'[Unité de gériatrie communautaire](#).

En hospitalier

- Evaluation de la situation sociale.
- Aide au retour à domicile, ou projet de placement en EMS.
- Accompagnement dans les démarches : curatelle, aides financières, mesures de protection, liquidation d'un logement, soutien familial, etc.
- Mise en lien avec le réseau externe : HG, OCAS, SPC, OPAD, TPAE, OSAD, associations de bénévoles, etc.

En ambulatoire et à domicile

- Soutien administratif, budgétaire, accompagnement social préventif, en lien avec la réadaptation.
- Aide à maintenir les personnes chez elles ou à anticiper un futur lieu de vie, en collaboration avec les partenaires du terrain.



11. IMAD – ASSISTANTES SOCIALES

Coordonnées

IMAD – Institution genevoise de maintien à domicile
Esplanade de Pont-Rouge 5 / 1212 Grand-Lancy
022 420 20 20
info@imad-ge.ch
<https://www.imad-ge.ch/>

Equipe des assistantes sociales

Susana Lopez Parga, responsable 022 420 24 16 (lorsque les coordonnées de l'assistante sociale qui suit le client ne sont pas connues)

Publics-cibles

Clients d'IMAD avec n'importe quel type de prestations en cours (ex : livraison des repas, aide pratique, soins infirmiers ou ergothérapie).

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Uniquement pour les clients d'IMAD et sur demande des équipes qui suivent ces clients.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- Evaluations et analyse de la situation familiale et financière de la personne.
- Élaboration d'un projet d'intervention sociale et mise en place de l'accompagnement à domicile.
- Orientation de la personne et/ou ses proches aidants vers les prestataires du réseau social pour le suivi à long terme.
- Soutien et conseil social ponctuel et de transition (démarches auprès des assurances sociales, recherche de fonds, aide à la gestion financière et administrative, demande d'hébergement en EMS).
- Facilitation de la transmission à ces partenaires et coordination du suivi avec le réseau.



12. INSIEME GENÈVE

Coordonnées

Insieme Genève
Rue de la Gabelle 7
1227 Carouge
022 343 17 20
info@insieme-ge.ch

<https://www.insieme-ge.ch/>

Equipe

Françoise Mégevand et Céline Laidevant

Publics-cibles

- Personnes avec une déficience intellectuelle.
- Parents âgés qui ont un fils ou une fille avec une déficience intellectuelle.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Être membre de l'association insieme Genève.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Service conseil** Accompagnement dans le cadre du service pour les démarches administratives (AI, SPC, impôts simples, curatelle et soutien pour les rapports, les visites de lieux de vie, les suivis médicaux qui sont liés à leurs fils/ filles en situation de handicap, etc.).
- **Séjours durant l'été** pour des personnes avec une déficience intellectuelle âgées de plus de 55 ans.



13. LA CARTE BLANCHE

Coordonnées

La Carte Blanche
Rue Moïse-Marcinhes 4 / 1217 Meyrin
022 734 31 30
info@lacarteblanche.ch
www.lacarteblanche.ch

Publics-cibles

- Personnes dès l'âge de la retraite, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et des services disponibles.
- Personnes en situation de fragilité sur l'ensemble du canton de Genève.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Pas de condition spécifique pour l'accompagnement social individuel.

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Déménagements pour les personnes ayant une fragilité (IEPA & EMS)** Accompagnement de la personne et de la famille, fourniture de mobiliers adaptée, gestion finale du logement (débaras), nettoyage inclus. Si besoin, démarches nécessaires liées à la période de transition, avec une demande de soutien financier externe auprès de fondations bienveillantes, dans la mesure où la précarité économique de la personne est avérée.
- **Gestion administrative et financière :** Gestion administrative complète des frais médicaux et du budget pour les personnes en situation de fragilité ou à mobilité réduite ; délivrance d'argent de poche directement à domicile ainsi que l'établissement et la déclaration des impôts. Fonctionnant de manière similaire à une curatelle, cette gestion est réalisée sans mandat de justice et repose entièrement sur la collaboration et la transparence de la personne accompagnée concernant sa situation personnelle.
- **Équipement complet des logements selon les besoins** Fourniture, livraison, installation et sécurisation de tout le mobilier et équipement nécessaire (électroménager, literie, aides techniques, etc.), sur demande du réseau social. Un service de débarras pour l'ancien mobilier est inclus. Les équipements sont garantis un an.
- **Garde-meubles** Location de boxes indépendants ou de volumes sur 4 niveaux de 650 m² chacun.



14. PRO SENECTUTE GENÈVE

Coordonnées

Pro Senectute Genève - Siège principal
Route de Saint-Julien 5b / 1227 Carouge
022 807 05 65

info@ge.prosenectute.ch

Antenne de consultation sociale pour les habitants de la Ville de Genève
Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00-16h00 (mail - téléphone - présentiel)
Rue de Cornavin 1 / 1201 Genève
022 807 05 65

info@ge.prosenectute.ch

<https://ge.prosenectute.ch/fr.html>

Publics-cibles

- Seniors dès 60 ans, en capacité de faire la demande soi-même.
- Personnes ayant nationalité suisse ou permis de séjour ou d'établissement valables. Les personnes doivent être domiciliées avec une adresse légale dans le canton de Genève.
- Personnes qui ne sont pas suivies par un autre service social (Hospice Général, communes, fondation, autres) et qui ne sont pas sous curatelle.

Conditions d'accès spécifiques à ces prestations

Les prestations de Pro Senectute Genève sont gratuites et confidentielles.

Selon la loi sur la répartition des tâches entre le Canton et les communes, le mandat de l'aide de proximité devient uniquement du ressort des communes (cf. LRT-1, art 4). Selon les conventions qui ont été signées entre Pro Senectute Genève et la commune concernée, les prestations sont différentes et sont donc liées à l'adresse légale du senior. Pour savoir à qui s'adresser et pour quelles prestations, Pro Senectute Genève a développé une carte interactive sur son site internet <https://conventions.ge.prosenectute.ch/>. La réception de Pro Senectute peut également donner toutes les informations nécessaires (022 807 05 65).

Prestations d'accompagnement social individuel pour seniors

- **Activation de droits** AVS, LPP, SPC, allocation logement, SAM, API, etc.
- **Conseil en matière de budget et AFI** Désendettement, négociation avec les créanciers, attribution d'aides financières et demandes de fonds externes, etc.
- **Gestion administrative** Gestion des frais médicaux, rédaction de courriers, classement des documents, formulaires, paiements mensuels, etc.
- **Logement** Négociation en cas de résiliation, recherche de logement (GIM/SFIDP), soutien pour les démarches d'entrée en IEPA ou en EMS.
- **Aide psychosociale** Soutien en cas de maladie, deuil, problèmes familiaux, etc. Information concernant les soins à domicile et les moyens auxiliaires.
- **Mesures personnelles anticipées et de protection** Docupass (document développé par Pro Senectute Suisse) pour établir les directives anticipées, le testament, le mandat pour cause d'incapacité, etc. Signalement au TPAE en cas de besoin.